

## Élaboration de la liste d'espèces déterminantes des oiseaux nicheurs de Nouvelle-Aquitaine

1. PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE	p.1
2. CALENDRIER ET PHASAGE	p.2
3. MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE EN NOUVELLE-AQUITAINe	p.3
4. COLLECTIF D'EXPERTISE ASSOCIÉ	p.5
5. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	p.5
6. CONCLUSION	p.11
ANNEXES	p.12
ANNEXE 1 : LISTE D'ESPECES DETERMINANTES REGIONALES	p.12
ANNEXE 2 : LISTE D'ESPECES DETERMINANTES DEPARTEMENTALES	p.17
ANNEXE 3 : DETAILS DES AUTRES ESPECES NON DETERMINANTES AYANT DONNEES LIEU A EXPERTISE	p.23

### 1. PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation à partir de la présence d'espèces dites « déterminantes » au niveau régional<sup>1</sup>.

Dans un contexte de réorganisation des régions métropolitaines, la DREAL Nouvelle-Aquitaine a missionné l'Observatoire FAUNA pour coordonner un projet de révision des listes d'espèces déterminantes ZNIEFF sur la faune de Nouvelle-Aquitaine. Afin d'établir ces listes, une méthodologie commune à l'ensemble du nouveau territoire régional, basée sur les principes recommandés par le Guide méthodologique national pour l'inventaire continu des ZNIEFF en milieu continental<sup>1</sup> a été définie et validée le 5 février 2019 en CSRPN plénier.

Il est important de rappeler que l'application d'une telle méthode est conditionnée par les connaissances et données disponibles pour l'évaluation de chaque taxon. Afin de maintenir la robustesse des listes établies, les analyses et résultats obtenus devront au maximum se baser sur des données fiables, récentes et quantifiées. Pour certains taxons, l'étude des critères selon du « dire d'experts » pourra être envisagée,

<sup>1</sup> HORELLOU A., DORE A, HERARD K. & SIBLET J.-Ph., 2013. - Guide méthodologique pour l'inventaire continu des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) en milieu continental. MNHN-SPN. 110 p.

les informations retenues devront alors être collégialement reconnues par l'ensemble des experts associés à la validation des listes.

Le choix s'est porté en 2022 sur l'actualisation de la liste d'espèces déterminantes ZNIEFF des oiseaux nicheurs. Ce groupe faisait l'objet de listes d'espèces déterminantes dans les anciennes régions qui deviennent, de par cette mise à jour, obsolètes. Ces anciennes listes ont été étudiées, de même que leur méthode d'élaboration, afin d'inclure et d'harmoniser les spécificités de chacune d'entre-elles, dans la mesure du possible.

Le présent document retrace les différentes étapes du projet ainsi que les résultats obtenus.

## 2. CALENDRIER ET PHASAGE

- **2018 : Lancement du projet global de révision des listes à l'échelle de la nouvelle région**
- **2019 -2020 : 1ères validations & 1ères phases de tests de la méthodologie, validation par le CSRPN :**
  - La méthodologie doit s'appliquer à tous les groupes taxonomiques à partir des données du SINP
  - Traitement automatisé
- **2021 : Réunion des experts**
  - Choix des groupes taxonomiques étudiés, organisation de l'expertise, échanges sur les argumentaires pour justifier les modifications
- **2022 : Elaboration d'une pré-liste et expertise**
  - Elaboration d'une pré-liste et réalisation de l'expertise pour les oiseaux nicheurs
- **2023 : Validation**
  - Présentation en GT ZNIEFF (10/01/2023) et présentation en CSRPN plénier (09/03/2023) pour validation : le CSRPN émet à l'unanimité un avis favorable sous condition pour la liste des espèces déterminantes d'oiseaux nicheurs.

### **3. MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE EN NOUVELLE-AQUITAINe**

Chaque espèce indigène recensée présente en Nouvelle-Aquitaine est soumise à une série de critères permettant d'étudier son éligibilité à intégrer la liste des espèces déterminantes. Les critères ont été retenus sur la base des recommandations du Guide national.

S'agissant de l'élaboration de la liste des oiseaux nicheurs déterminants, seules les espèces indigènes présentes de manière certaine ou probable d'après le référentiel régional<sup>2</sup> et dont le statut de reproduction est également certain ou probable en Nouvelle-Aquitaine ont été soumises pour cette liste.

La première étape de cette procédure consiste à évaluer la déterminance régionale de l'espèce. Cette dernière doit alors présenter un niveau d'enjeu important à l'échelle régionale basé sur l'étude du niveau de menace national<sup>3</sup>, de l'endémisme<sup>2 ; 4</sup>, de la rareté régionale basée sur un maillage 10x10 km des 10 dernières années<sup>2</sup> et des enjeux de conservation de l'espèce<sup>5</sup>.

Les espèces ne remplissant pas les seuils définis pour la déterminance régionale sont alors soumises à une grille d'analyse départementale complémentaire via l'étude de la vulnérabilité territoriale basée sur l'analyse des listes rouges pictocharentaise<sup>6</sup> et limousine<sup>7</sup> des oiseaux nicheurs et de la rareté locale de l'espèce calculée sur un maillage 5x5 km. Ainsi, une déterminance départementale pourra être retenue pour certains taxons.

Une fois les espèces éligibles à la déterminance régionale ou départementale identifiées, des conditions biologiques ou biogéographiques supplémentaires de déterminance des données pourront être précisées au cas par cas. Par défaut ou sans précision, toutes les données seront considérées.

Afin de respecter la spécificité du groupe étudié, les oiseaux nicheurs, une sous-condition liée à la reproduction de ces espèces a automatiquement été ajoutée. Seules les données justifiant d'une reproduction certaine ou probable peuvent être utilisées pour la déterminance des espèces. Pour un petit groupe d'espèces (ardéidés, Vautour fauve) des sous-conditions plus restrictives sont appliquées.

La majorité des critères retenus dans cette démarche nécessite la compilation de données quantitatives, notamment relatives à la distribution des espèces. Afin de palier à un manque de données pour certains taxons<sup>8</sup>, l'information qualitative associée à chaque classe de critères pourra être retenue à « dire d'experts ».

**En ce sens, et afin de conserver une trace de la démarche engagée pour le groupe des oiseaux nicheurs, les experts impliqués, les évolutions liées à cette expertise ainsi que les choix faits lors de la validation régionale de la liste en séance plénière du CSRPN sont retranscrits dans le présent document. Les listes des espèces concernées sont disponibles en annexes du document (Annexes 1 à 3, p.12).**

<sup>2</sup> Observatoire FAUNA (coord), 2022. Méthodologie pour l'élaboration et la diffusion du référentiel-espèces sur la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine. Domaine continental et marin. Version 2.2. Observatoire de la Faune Sauvage de Nouvelle-Aquitaine. Pessac, 22 p

<sup>3</sup> IUCN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France

<sup>4</sup> GARGOMINY O., TERCERIE S., REGNIER C., RAMAGE T., DUPONT P., DASZKIEWICZ P. & PONCET L. (2021). TAXREF v14, référentiel taxonomique pour la France : méthodologie, mise en œuvre et diffusion. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. Rapport UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN). 63 pp.

<sup>5</sup> PERRODIN J. & BARNEIX M. (coord.), 2021. Hiérarchisation des enjeux de conservation de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine : méthode & résultats. Observatoire FAUNA. 54 p.

<sup>6</sup> Poitou-Charentes Nature, 2018. Liste rouge du Poitou-Charentes : chapitre Oiseaux nicheurs. Fontaine-le-Comte, 25p.

<sup>7</sup> ROGER J., LAGARDE N., (2015). Liste rouge régionale des oiseaux du Limousin. SEPOL, Limoges, 25 p.

<sup>8</sup> RUYS T. & BARNEIX M. (coord.), 2021. Identification des lacunes de connaissances naturalistes partagées sur la faune en Nouvelle-Aquitaine. Observatoire FAUNA. 53 p

## Référentiel espèces Nouvelle-Aquitaine

Indigènes + Présence certaine et probable



### Au moins un des critères suivants

#### Niveau de menace

Catégories menacées (CR, EN, VU) de la LRN ou la LRR

ou

#### Bio-évaluation

Enjeux de conservation majeurs ou très forts

ou

#### Endémisme

Taxons endémiques ou sub-endémiques métropolitains, pyrénéens, ibéro-pyrénéens, néo-aquitains ou sub-endémiques néo-aquitains

ou

#### Rareté

Taxons exceptionnels ou très rares à l'échelle régionale



## Référentiel espèces départemental

Présence certaine ou probable



### Au moins un des critères suivants

#### Vulnérabilité territoriale

- Catégories menacées (CR, EN, VU) de la LReXR
- ou
- Niveau de menace territorial significatif

ou

#### Rareté

Taxons exceptionnels à rares à l'échelle départementale



oui



oui

#### Déterminance régionale

Taxons déterminants dans tous les départements de présence connue



#### Déterminance départementale

Taxons déterminants à l'échelle départementale



#### Conditions de détermination des données

Définition des conditions biologiques (reproduction, hivernage, migration) et bio-géographiques à prendre en considération

#### Expertise

Figure 1 : Schéma d'évaluation pour l'élaboration des listes d'espèces déterminantes pour la région Nouvelle-Aquitaine

#### **4. COLLECTIF D'EXPERTISE ASSOCIÉ**

Le collectif associé inclut des associations naturalistes pour les trois ex-régions de la Nouvelle-Aquitaine :

- Poitou-Charentes :
  - **Ligue pour la Protection des Oiseaux France (LPO)** - Référent : Éric BRUGEL - *Responsable d'équipe expertise* ; Céline GRACIEUX – Responsable territoriale ; Fabien MERCIER - *Responsable de projets* ;
  - **Nature Environnement 17 (NE17)** - Alexis CHABROUILLAUD - *Chargé d'étude Patrimoine Naturel* ;
  - **Charente Nature** - Matthieu DORFIAC - *Coordinateur du secteur Etudes/Inventaires* ;
  - **Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS)** - Clément BRAUD - *Chargé de missions* ;
- Limousin :
  - **Limousin Nature Environnement (LNE)** - Référent : David NAUDON - *Chargé d'études biodiversité*
  - **Ligue pour la Protection des Oiseaux France (LPO)** - Anthony VIRONDEAU - *Chargé de mission ornithologique* ;
- Aquitaine : **Ligue pour la Protection des Oiseaux France (LPO)**
  - Référent : Mathieu SANNIER - *Chargé de mission biodiversité* ;
  - Amandine THEILLOUT - *Chargé de mission biodiversité* ;
  - Nicolas MOKUENKO - *Chargé de mission biodiversité* ;
  - Virginie COUANON - *Chargé de mission biodiversité*.

#### **5. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS**

Afin d'élaborer la liste d'espèces déterminantes des oiseaux nicheurs, 219 espèces ont été évaluées à partir du référentiel régional<sup>9</sup> élaboré en **2020**. La version Taxref utilisée pour cette liste est la version 14.

Les pré-analyses de déterminance issus des calculs automatiques ont permis d'aboutir aux pré-résultats ci-dessous (Figure 2) :

- Nombre total d'espèces déterminantes : 214
  - Nombre d'espèces déterminantes régionales : 79
  - Nombre d'espèces déterminantes départementales : 135

<sup>9</sup> Observatoire FAUNA (coord), 2022. Méthodologie pour l'élaboration et la diffusion du référentiel-espèces sur la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine. Domaine continental et marin. Version 2.2. Observatoire de la Faune Sauvage de Nouvelle-Aquitaine. Pessac, 22 p

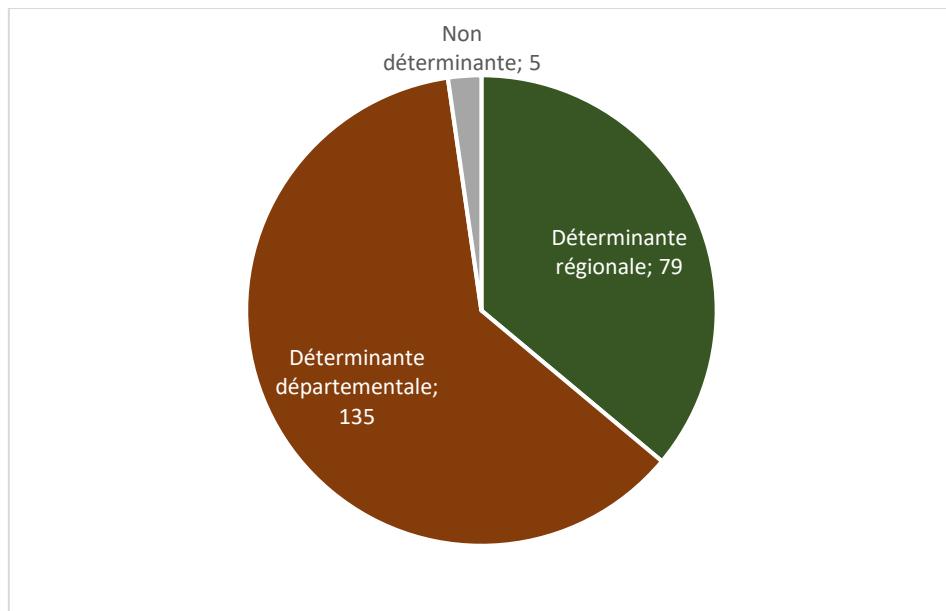


Figure 2 : Nombre d'espèces déterminantes dans les pré-listes (219 espèces évaluées)

Pour la déterminance régionale, seuls 3 des 4 critères de déterminance ont permis d'obtenir les pré-résultats présentés dans ce document. En effet, aucune espèce d'oiseaux nicheurs n'est considérée endémique nationale ou régionale. Ce critère n'a donc pas été utilisé. Toutefois, une espèce peut remplir les seuils de plusieurs critères. C'est pourquoi 50 espèces ont pu être pré-sélectionnées à partir de leur niveau de menace national et 29 espèces pour leur rareté régionale et leurs enjeux de conservation (Figure 3).

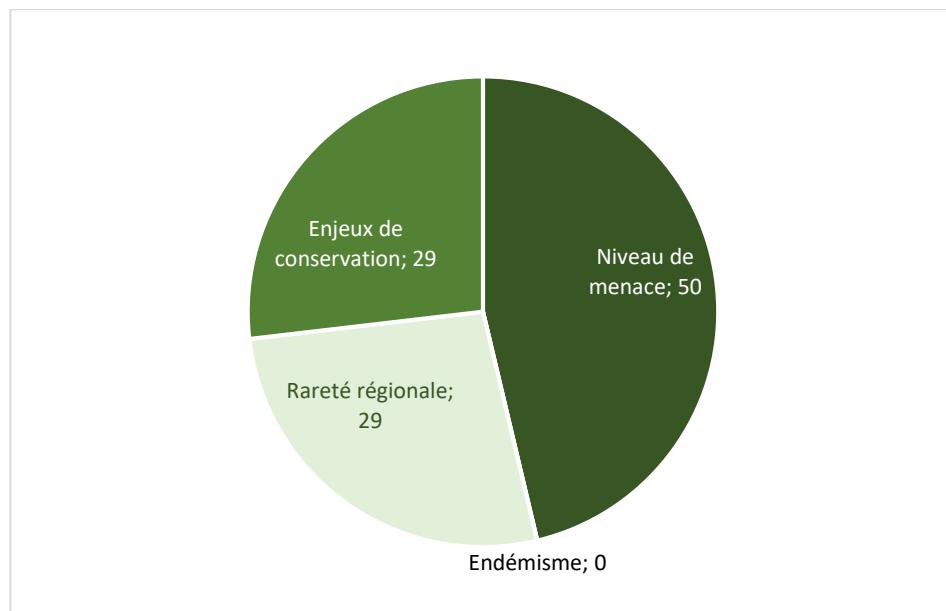


Figure 3 : Nombre d'espèces\* remplies les différents critères de sélection pour la déterminance régionale (calcul automatique réalisé sur 79 espèces présélectionnées)

\*Certaines espèces peuvent remplir plusieurs critères de sélection

Concernant la déterminance départementale, seuls 2 des ex-territoires disposent d'une liste rouge régionale. En effet, cette liste n'est pas disponible et n'a pas été utilisée pour le calcul de la vulnérabilité territoriale des 5 départements d'Aquitaine. Toutefois, le calcul de la rareté à l'échelle

5x5 km a pu être réalisé pour l'ensemble des départements de la Nouvelle-Aquitaine et a permis d'aboutir à une liste de 135 espèces déterminantes à cette échelle (Figure 4).

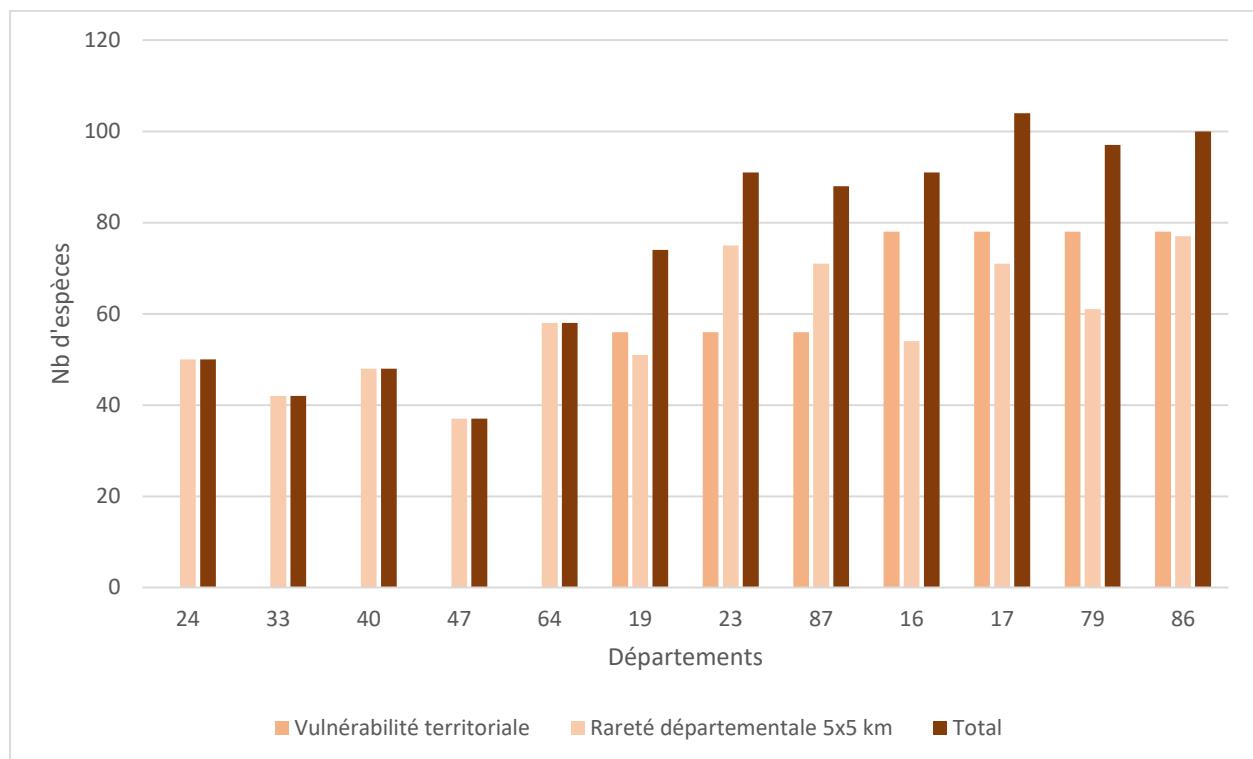


Figure 4 : Nombre d'espèces\* remplissant les différents critères de sélection pour la déterminance départementale (calcul automatique réalisé sur 135 présélectionnées)

\*Certaines espèces peuvent remplir plusieurs critères de sélection

Comme évoqué précédemment, afin de palier et compléter les connaissances disponibles sur les différents taxons examinés, une phase d'analyse des pré-résultats assurée par le collectif d'expertise a été réalisée en 2022. En résumé, les principales modifications proposées par les experts concernent la réévaluation du niveau de menace national, du niveau d'enjeux de conservation, de basculement d'échelle de déterminance en fonction des enjeux territoriaux et de la rareté départementale calculée et dépendante du jeu de données disponibles dans le SINP pour ce groupe et qui s'avère incomplet. Cette expertise permet d'aboutir à une liste définitive (détailée en annexes p.12) dont les modifications sont synthétisées ci-dessous :

- **Echelle régionale :**
  - Exclues après expertise : 5
  - Conservées en l'état après expertise : 73
  - *Issues de l'échelle départementale* : 22
  - *Basculement de la déterminance à l'échelle départementale* : 1
- **Echelle départementale :**
  - Exclues après expertise : 51
  - Conservées en l'état après expertise : 18
  - Modifiées après expertise : 38
  - Ajoutées après expertise : 5
  - *Issue de l'échelle régionale* : 1
  - *Basculement de la déterminance à l'échelle régionale* : 22

- **Résultats de déterminance après expertise collégiale**

- Nombre total d'espèces déterminantes : 157
- Nombre d'espèces déterminantes régionales : 95
- Nombre d'espèces déterminantes départementales : 62

Finalement, 73 des 79 espèces déterminantes pré-sélectionnées à partir des calculs automatiques à l'échelle régionale ont été conservées suite à l'expertise. En ce qui concerne les 6 espèces mises de côté, 5 ont été entièrement exclues du programme et 1 a été basculée à une déterminance plus locale (*Cisticola juncidis*). L'analyse des pré-résultats à l'échelle départementale a également permis de basculer une partie des espèces pré-sélectionnées à cette échelle au niveau régional. Ainsi, 22 espèces ont été transférées du niveau départemental au niveau régional. Au total, 95 espèces ont été retenues pour la déterminance régionale suite à cette expertise.

De la même manière, parmi les 135 espèces déterminantes départementales pré-sélectionnées à partir des calculs automatiques, 18 ont été conservées sans changement de la part du collectif d'expertise, 38 ont été modifiées (ajustement des départements de déterminance), 22 ont été basculées à l'échelle régionale et 51 ont été exclues du programme. A cela s'ajoutent 1 espèce issue du niveau régionale pour laquelle la déterminance semble plus adaptée au niveau départemental et 5 autres espèces pour leurs enjeux locaux. Au final, 62 espèces déterminantes départementales ont été retenues suite à cette phase d'expertise et 62 espèces ont été exclues totalement du programme (Figure 5).

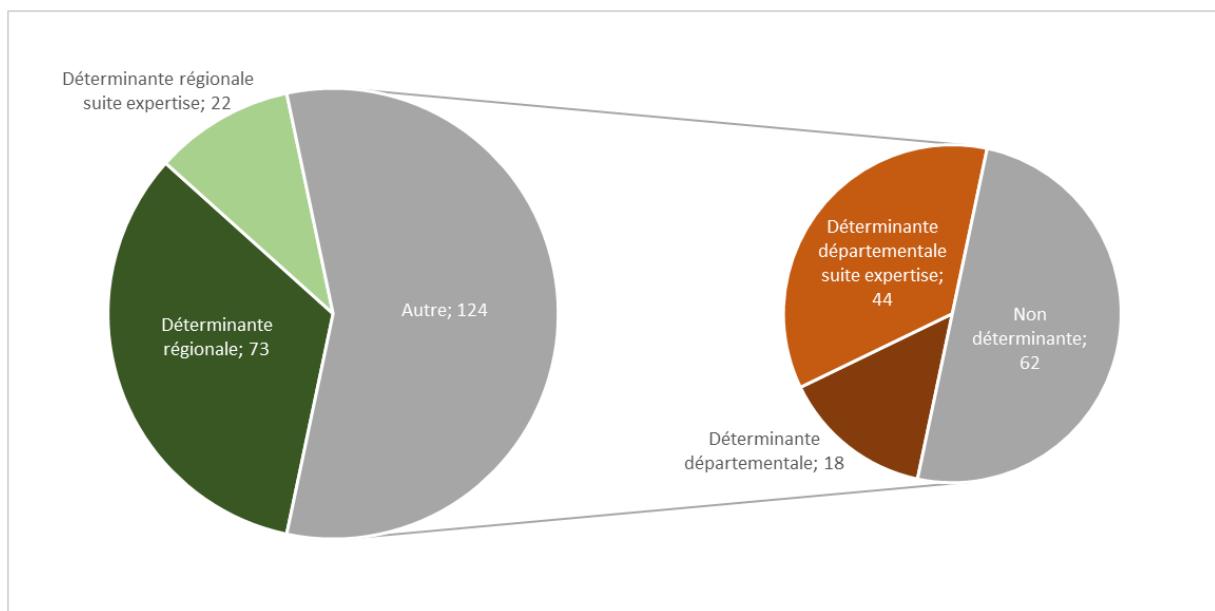


Figure 5 : Nombre d'espèces déterminantes après expertise (219 espèces évaluées)

En comparaison avec le graphe de la répartition des espèces en fonction des critères de sélections régionaux, il apparaît que les 5 espèces exclues du programme et l'espèce basculée à une échelle plus restrictive avaient toutes été sélectionnées pour leurs niveaux de menace. En effet, certaines espèces

classées VU sur la liste rouge nationale présentent des effectifs plutôt corrects voire en expansion en région et ne présentent plus d'enjeux pour le programme ZNIEFF (Figure 6).

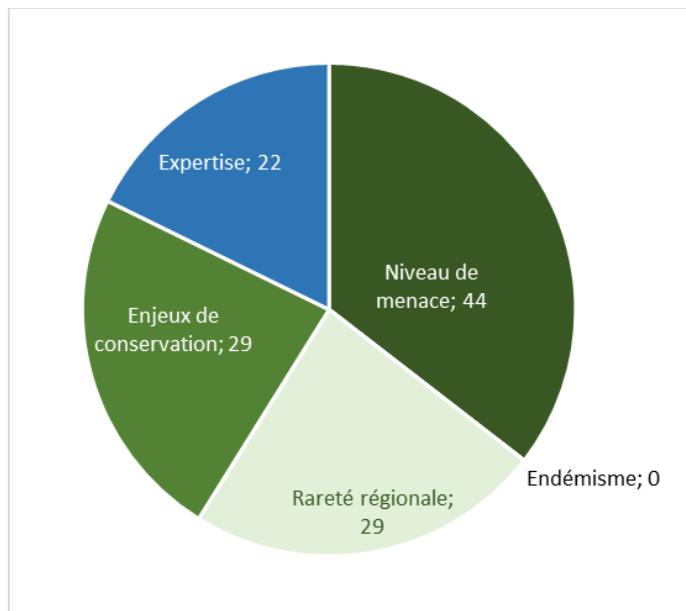


Figure 6 : Nombre d'espèces\* remplies les différents critères de sélection pour la déterminance régionale après expertise (sur 95 espèces sélectionnées)

\*Certaines espèces peuvent remplir plusieurs critères de sélection

En ce qui concerne les espèces retenues à l'échelle départementale, les modifications se sont principalement portées sur la rareté départementale qui illustre parfaitement les lacunes observables dans le jeu de données du SINP (Figure 7). De nombreuses espèces, de par le manque de données disponibles, présentent après les calculs automatiques des raretés surévaluées par rapport à la réalité. Le groupe d'expertise a alors fait le choix d'ajuster cette rareté afin de s'approcher du mieux possible de la répartition réelle de ces espèces (Figure 8).

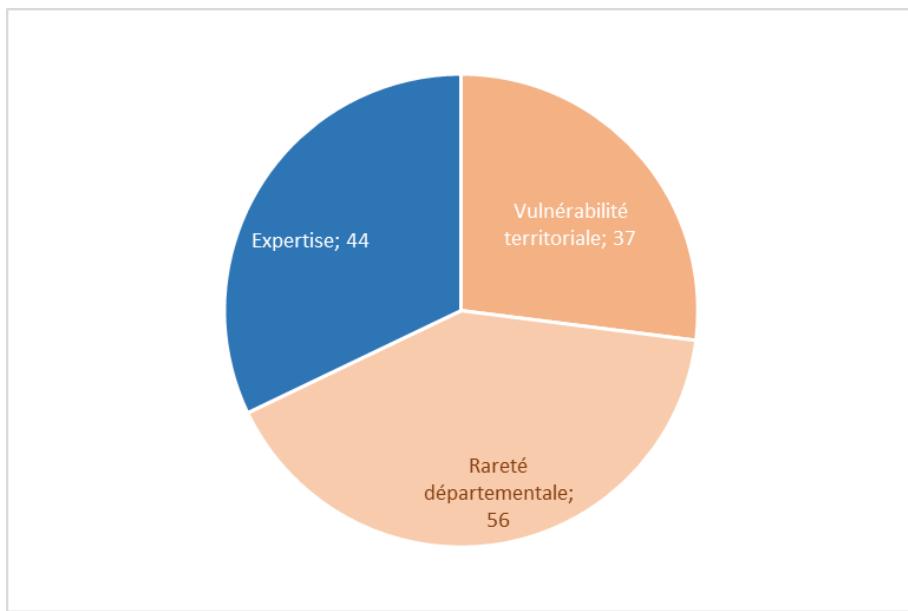


Figure 7 : Nombre d'espèces\* remplies les différents critères de sélection pour la déterminance départementale après expertise (sur 62 sélectionnées)

\*Certaines espèces peuvent remplir plusieurs critères de sélection

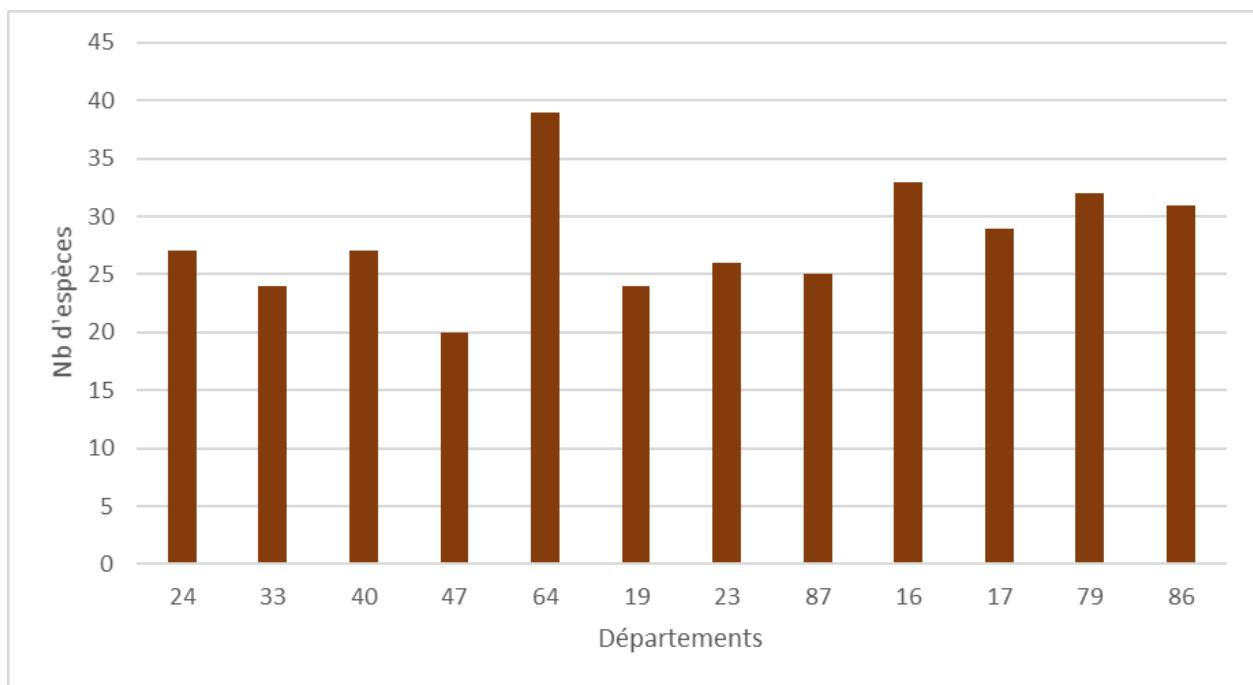


Figure 8 : Nombre d'espèces déterminante par département de la Nouvelle-Aquitaine après expertise

L'ensemble des espèces évaluées est disponible en annexe de ce rapport. Celles-ci se divisent en trois catégories distinctes dépendantes de leur niveau de déterminance. Une première annexe (p.12) reprend l'ensemble des espèces déterminantes à l'échelle régionale, les critères de sélection ayant permis leur intégration, les sous-conditions qui leurs sont associées la justification ainsi que les modifications ayant permis d'aboutir à cette liste. De la même manière, la seconde annexe (p.17) reprend tous les éléments ayant permis d'aboutir à la liste des espèces déterminantes départementales ainsi que les départements et sous-conditions pour lesquelles la déterminance est

applicable. Pour finir, une dernière annexe (p.23) reprend les espèces non retenues pour la déterminance mais pour lesquelles une expertise a été effectuée.

Parmi les espèces évaluées, les ardéidés déterminants ont reçu une analyse particulière et ont automatiquement eu une sous-condition de reproduction certaine associée. Une sous-condition d'un seuil de 10 nids a également été ajoutée pour le Héron cendré (*Ardea cinerea*) et le Vautour fauve (*Gyps fulvus*) ce qui induit une sous-condition de reproduction certaine. De plus la déterminance de la Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*) a été réduite aux seuls départements du Limousin (proposée initialement déterminante à l'échelle régionale) et pour finir la sous-condition d'exclusion biogéographique de l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) (proposé initialement déterminant hors triangle landais) a été supprimée conformément à l'avis du CSRPN.

## 6. Conclusion

Chiffres à retenir

- **Résultats de déterminance après expertise collégiale**
  - Nombre total d'espèces déterminantes : 157
  - Nombre d'espèces déterminantes régionales : 95
  - Nombre d'espèces déterminantes départementales : 62

Afin de faciliter la compréhension des listes, la légende suivante a été utilisée pour ces annexes :

X	<b>Critère de déterminance régionale rempli</b>
X	<b>Modification d'un ou plusieurs statut(s) par expertise</b>
X	<b>Département de déterminance de l'espèce</b>
0	Département de présence certaine ( <b>Pr</b> ) ou probable ( <b>Pb</b> ) dans lequel l'espèce n'est pas déterminante
-	Département dont le statut de présence est <b>non éligible à la déterminance</b> (présence occasionnelle, accidentelle, disparition récente, ancienne, signalement(s) ancien(s), recensée, indéterminée, absence certaine ou probable, absence d'information et non évaluée)
X	<b>Critère de déterminance départementale rempli</b>
X	<b>Modification d'un ou plusieurs statut(s) par expertise</b>

## Annexes

### Annexe 1 : Liste d'espèces déterminantes régionales

Rappel légende :

X	Critère de déterminance régionale rempli
X	Modification d'un ou plusieurs statut(s) par expertise

Nom scientifique	Critères de déterminance régionale					Justifications expertise et CSRPN JDD = Jeu de Données du SINP	Remarques et conditions supplémentaires
	Niveau de menace	Endémisme	Rareté	Enjeux de conservation	Expertises		
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)					X	Ajustement du statut de bio-évaluation	Nicheur certain ou probable
<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	X						Nicheur certain ou probable
<i>Acrocephalus schoenobaenus</i> (Linnaeus, 1758)					X	Ajustement du statut de rareté régionale	Nicheur certain ou probable
<i>Actitis hypoleucus</i> (Linnaeus, 1758)					X	Enjeu régional	Nicheur certain ou probable
<i>Aegolius funereus</i> (Linnaeus, 1758)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	X						Nicheur certain ou probable
<i>Anas acuta</i> Linnaeus, 1758			X				Nicheur certain ou probable
<i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Anser anser</i> (Linnaeus, 1758)	X						Nicheur certain ou probable
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)					X	Ajustement du statut de bio-évaluation	Nicheur certain ou probable
<i>Anthus petrosus</i> (Montagu, 1798)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	X						Nicheur certain ou probable
<i>Apus pallidus</i> (Shelley, 1870)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	X						Nicheur certain ou probable
<i>Ardea alba</i> Linnaeus, 1758					X	Ajustement du statut de bio-évaluation	Nicheur certain
<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758					X	Ajustement du statut de bio-évaluation suite à l'expertise et ajout d'une sous-	Nicheur certain : 10 nids

Nom scientifique	Critères de déterminance régionale					Justifications expertise et CSRPN JDD = Jeu de Données du SINP	Remarques et conditions supplémentaires
	Niveau de menace	Endémisme	Rareté	Enjeux de conservation	Expertises		
					X	condition liée au nombre de couple suite au CSRPN	
<i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766					X	Ajustement du statut de bio-évaluation	Nicheur certain
<i>Ardeola ralloides</i> (Scopoli, 1769)			X				Nicheur certain
<i>Asio flammeus</i> (Pontoppidan, 1763)	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)	X						Nicheur certain ou probable
<i>Botaurus stellaris</i> (Linnaeus, 1758)	X		X				Nicheur certain
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)					X	Ajustement du statut de rareté régionale	Nicheur certain ou probable
<i>Bubulcus ibis</i> (Linnaeus, 1758)					X	Ajustement du statut de bio-évaluation	Nicheur certain
<i>Burhinus oedicnemus</i> (Linnaeus, 1758)				X			Nicheur certain ou probable
<i>Calandrella brachydactyla</i> (Leisler, 1814)	X		X				Nicheur certain ou probable
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758					X	Enjeu régional	Nicheur certain ou probable
<i>Charadrius alexandrinus</i> Linnaeus, 1758	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786					X	Ajustement du statut de bio-évaluation	Nicheur certain ou probable
<i>Chlidonias niger</i> (Linnaeus, 1758)	X		X	X			Nicheur certain ou probable
<i>Chroicocephalus ridibundus</i> (Linnaeus, 1766)					X	Ajustement du statut de rareté régionale	Nicheur certain ou probable
<i>Ciconia nigra</i> (Linnaeus, 1758)	X						Nicheur certain ou probable
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)					X	Ajustement du statut de bio-évaluation	Nicheur certain ou probable
<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)				X			Nicheur certain ou probable
<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1766)				X			Nicheur certain ou probable
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)				X			Nicheur certain ou probable
<i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758					X	Enjeu régional	Nicheur certain ou probable
<i>Crex crex</i> (Linnaeus, 1758)	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Dendrocopos leucotos</i> (Bechstein, 1803)	X			X			Nicheur certain ou probable

Nom scientifique	Critères de déterminance régionale					Justifications expertise et CSRPN JDD = Jeu de Données du SINP	Remarques et conditions supplémentaires
	Niveau de menace	Endémisme	Rareté	Enjeux de conservation	Expertises		
<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	X						Nicheur certain ou probable
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)					X	Ajustement du statut de bio-évaluation	Nicheur certain
<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	X						Nicheur certain ou probable
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	X						Nicheur certain ou probable
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771					X	Ajustement du statut de rareté régionale	Nicheur certain ou probable
<i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	X						Nicheur certain ou probable
<i>Gallinago gallinago</i> (Linnaeus, 1758)	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Gypaetus barbatus</i> (Linnaeus, 1758)	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Haematopus ostralegus</i> Linnaeus, 1758			X				Nicheur certain ou probable
<i>Hieraetus pennatus</i> (Gmelin, 1788)				X			Nicheur certain ou probable
<i>Himantopus himantopus</i> (Linnaeus, 1758)					X	Déterminante dans tous les départements de présence de l'espèce donc passage à la détermination R	Nicheur certain ou probable
<i>Ichthyaetus melanocephalus</i> (Temminck, 1820)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Ixobrychus minutus</i> (Linnaeus, 1766)	X						Nicheur certain
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758					X	Déterminante dans tous les départements de présence de l'espèce donc passage à la détermination R	Nicheur certain ou probable
<i>Lagopus muta</i> (Montin, 1776)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Lanius excubitor</i> Linnaeus, 1758	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	X			X		Ajustement de la menace : non prise en compte du statut de menace VU (basé sur les effectifs) du niveau national car les effectifs régionaux sont en extension	Nicheur certain ou probable
<i>Larus canus</i> Linnaeus, 1758	X		X				Nicheur certain ou probable
<i>Limosa limosa</i> (Linnaeus, 1758)	X		X	X			Nicheur certain ou probable

Nom scientifique	Critères de déterminance régionale					Justifications expertise et CSRPN JDD = Jeu de Données du SINP	Remarques et conditions supplémentaires
	Niveau de menace	Endémisme	Rareté	Enjeux de conservation	Expertises		
<i>Locustella lusciniooides</i> (Savi, 1824)	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Locustella naevia</i> (Boddaert, 1783)					X	Enjeu régional	Nicheur certain ou probable
<i>Luscinia svecica</i> (Linnaeus, 1758)					X	JDD incomplet	Nicheur certain ou probable
<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Montifringilla nivalis</i> (Linnaeus, 1766)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Netta rufina</i> (Pallas, 1773)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Numenius arquata</i> (Linnaeus, 1758)	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)					X	Ajustement du statut de bio-évaluation	Nicheur certain
<i>Pandion haliaetus</i> (Linnaeus, 1758)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Panurus biarmicus</i> (Linnaeus, 1758)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Phalacrocorax aristotelis</i> (Linnaeus, 1760)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Phylloscopus ibericus</i> Ticehurst, 1937	X						Nicheur certain ou probable
<i>Picus canus</i> Gmelin, 1788	X						Nicheur certain ou probable
<i>Platalea leucorodia</i> Linnaeus, 1758					X	Ajustement du statut de bio-évaluation	Nicheur certain ou probable
<i>Poecile montanus</i> (Conrad von Baldenstein, 1827)	X						Nicheur certain ou probable
<i>Porzana porzana</i> (Linnaeus, 1766)	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Remiz pendulinus</i> (Linnaeus, 1758)	X		X				Nicheur certain ou probable
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	X						Nicheur certain ou probable
<i>Spatula querquedula</i> (Linnaeus, 1758)	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Spinus spinus</i> (Linnaeus, 1758)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Sternula albifrons</i> (Pallas, 1764)			X				Nicheur certain ou probable

Nom scientifique	Critères de déterminance régionale					Justifications expertise et CSRPN JDD = Jeu de Données du SINP	Remarques et conditions supplémentaires
	Niveau de menace	Endémisme	Rareté	Enjeux de conservation	Expertises		
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	X						Nicheur certain ou probable
<i>Sylvia cantillans</i> (Pallas, 1764)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Tachymarptis melba</i> (Linnaeus, 1758)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Tetrao urogallus</i> Linnaeus, 1758	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Tetrax tetrax</i> (Linnaeus, 1758)	X			X			Nicheur certain ou probable
<i>Thalasseus sandvicensis</i> (Latham, 1787)			X				Nicheur certain ou probable
<i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758			X				Nicheur certain ou probable
<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)				X			Nicheur certain ou probable

## Annexe 2 : Liste d'espèces déterminantes départementales

Rappel légende :

X	Département de détermination de l'espèce
0	Département de présence certaine ( <b>Pr</b> ) ou probable ( <b>Pb</b> ) dans lequel l'espèce n'est pas déterminante
-	Département dont le statut de présence est <b>non éligible à la détermination</b> (présence occasionnelle, accidentelle, disparition récente, ancienne, signalement(s) ancien(s), recensée, indéterminée, absence certaine ou probable, absence d'information et non évaluée)
X	Critère de détermination départementale <b>rempli</b>
X	Modification d'un ou plusieurs statut(s) par <b>expertise</b>

Nom scientifique	Départements concernés													Critères de détermination départementale			Justifications expertise et CSRPN JDD = Jeu de Données du SINP	Remarques et conditions supplémentaires
	24	33	40	47	64	19	23	87	16	17	79	86	Vulnérabilité	Rareté	Expertises			
<i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)	x	0	x	0	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x			Nicheur certain ou probable	
<i>Anthus spinosus</i> (Linnaeus, 1758)	0	0	0	0	x	0	0	0	0	0	0	0			x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 64	Nicheur certain ou probable	
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	x	x	x	x	x	0	0	0	0	x	x			Nicheur certain ou probable	
<i>Aythya fuligula</i> (Linnaeus, 1758)	0	x	x	0	0	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 19, 87	Nicheur certain ou probable	
<i>Carduelis citrinella</i> (Pallas, 1764)	-	-	0	-	x	-	-	-	-	-	-	-		x			Nicheur certain ou probable	
<i>Certhia familiaris</i> Linnaeus, 1758	-	-	-	-	x	x	x	x	-	-	-	-	x	x		JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 19, 23, 87	Nicheur certain ou probable	
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	0	0	0	0	0	-	x	x	0	0	0	0			x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 24, 17, 79, 86 ajout 23, 87	Nicheur certain ou probable	
<i>Ciconia ciconia</i> (Linnaeus, 1758)	x	0	0	0	x	0	x	0	x	0	x	x		x	x	JDD incomplet, ajustement	Nicheur certain ou probable	

Nom scientifique	Départements concernés														Critères de détermi-nance départementale			Justifications expertise et CSRPN JDD = Jeu de Données du SINP	Remarques et conditions supplémentaires
	24	33	40	47	64	19	23	87	16	17	79	86	Vulnéra-bilité	Rareté	Exper-tises				
<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	x	-	-	-	0	x	x	x	x	0	0	x	x	x	rareté départementale : retrait 17 ajout 16, 79				
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	0	0	0	0	0	x	x	x	0	0	0	0			JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 17, 79	Nicheur certain ou probable			
<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	x	0	x	x	0	x	x	x	x	-	x	x	x	x	Pas d'enjeu en dehors du Limousin : retrait 24, 64, 16, 17, 86 ajout 19, 87	Nicheur certain ou probable			
<i>Corvus frugilegus</i> Linnaeus, 1758	x	x	-	x	-	0	0	0	0	0	0	0		x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 79	Nicheur certain ou probable			
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	x	x	x	x	x	0	0	0	0	x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 16, 17, 79, 86 ajout 19	Nicheur certain ou probable			
<i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	0	-	x	x	0	0	0	0	x	x	x	x		x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 23, 87 ajout 16, 17, 79	Nicheur certain ou probable			
<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	0	0	0	0	0	x	x	x	x	x	x	x	x			Nicheur certain ou probable			
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	0	-	0	-	x	x	x	x	-	-	-	-	x	x		Nicheur certain ou probable			
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	x	0	0	x	x	x	x	x	0	0	0	0	x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 40, 16, 17, 79, 86	Nicheur certain ou probable			
<i>Fulica atra</i> Linnaeus, 1758	x	0	x	0	x	x	x	x	0	0	0	0	x	x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 16 retrait 17, 79, 86	Nicheur certain ou probable		

Nom scientifique	Départements concernés														Critères de détermi-nance départementale			Justifications expertise et CSRPN JDD = Jeu de Données du SINP	Remarques et conditions supplémentaires
	24	33	40	47	64	19	23	87	16	17	79	86	Vulnéra-bilité	Rareté	Exper-tises				
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	0	x	-	-	-	x	x	x	x		x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 79	Nicheur certain ou probable		
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	-	-	-	-	x	-	-	-	-	-	-	-			x	Ajout d'une sous-condition liée au nombre de couple suite au CSRPN	Nicheur certain : 10 nids		
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	0	0	0	x	x	0	0	0	x	x	x	x		x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23 ajout 64, 79, 86	Nicheur certain ou probable		
<i>Larus argentatus</i> Pontoppidan, 1763	-	x	x	-	x	0	0	0	0	x	0	0		x	x	Ajustement pour que seuls les départements du littoral soit pris en compte : retrait 16, 79, 86 ajout 40, 64	Nicheur certain ou probable		
<i>Larus fuscus</i> Linnaeus, 1758	0	x	x	0	x	0	0	0	0	x	0	0		x	x	Ajustement pour que seuls les départements du littoral soit pris en compte : ajout 40, 64, 17	Nicheur certain ou probable		
<i>Larus marinus</i> Linnaeus, 1758	-	x	x	-	x	-	-	-	-	x	-	-		x	x	Ajustement pour que seuls les départements du littoral soit pris en compte : ajout 40, 64	Nicheur certain ou probable		
<i>Larus michahellis</i> Naumann, 1840	0	x	x	x	x	0	0	0	0	x	x	0		x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 16, 86	Nicheur certain ou probable		
<i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758	0	0	0	0	x	0	0	0	0	0	0	0				JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 64	Nicheur certain ou probable		
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	0	0	0	0	x	0	0	0	x	x	x	x	x	x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87 ajout 79	Nicheur certain ou probable		

Nom scientifique	Départements concernés														Critères de détermi-nance départementale			Justifications expertise et CSRPN JDD = Jeu de Données du SINP	Remarques et conditions supplémentaires
	24	33	40	47	64	19	23	87	16	17	79	86	Vulnéra-bilité	Rareté	Exper-tises				
<i>Mareca strepera</i> (Linnaeus, 1758)	0	x	x	0	0	x	x	x	x	x	x	x	x	x			Nicheur certain ou probable		
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	x	0	x	x	x	x	x	x	x	x	x			Nicheur certain ou probable		
<i>Monticola saxatilis</i> (Linnaeus, 1766)	-	-	-	-	x	-	-	-	-	-	-	-		x			Nicheur certain ou probable		
<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	0	0	0	x	0	0	0	0	x	x	x	x		x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 40, 23, 87 ajout 17	Nicheur certain ou probable		
<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	x	0	0	x	x	0	0	0	0	0	0	0	x	x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 17, 79, 86	Nicheur certain ou probable		
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	x	0	0	0	0	0	0	0	x	0	0	x		x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 23, 87 ajout 16	Nicheur certain ou probable		
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	0	0	0	0	x	0	0	0	x	x	x	x	x	x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 64 retrait 87	Nicheur certain ou probable		
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	0	x	0	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 33, 19, 23, 87	Nicheur certain ou probable		
<i>Perdix perdix</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	x	x	0	0	0	0	0	0	0		x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 79, ajout 24, 33	Nicheur certain ou probable		
<i>Periparus ater</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	x	0	0	0	0	x	x	x	x	x	x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19	Nicheur certain ou probable		
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	x	0	0	0	x	0	0	0	x	x	x	x	x	x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 40	Nicheur certain ou probable		
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	x	0	0	x	0	x	-	-	x	0	x	-	x	x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale :	Nicheur certain ou probable		

Nom scientifique	Départements concernés														Critères de détermi-nance départementale			Justifications expertise et CSRPN JDD = Jeu de Données du SINP	Remarques et conditions supplémentaires
	24	33	40	47	64	19	23	87	16	17	79	86	Vulnéra-bilité	Rareté	Exper-tises				
																	retrait 17		
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	0	x	0	0	0	x	x	x	x	x	x	x		Nicheur certain ou probable		
<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	x	x	x	0	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 23	Nicheur certain ou probable		
<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)	0	0	0	0	0	x	x	x	x	0	0	x	x	x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 17, 79	Nicheur certain ou probable		
<i>Picus sharpei</i> (Saunders, 1872)	-	-	-	-	x	-	-	-	-	-	-	-			x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 64	Nicheur certain ou probable		
<i>Podiceps cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	0	x	x	x	x	0	x	x	0	x	x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 16, 86	Nicheur certain ou probable		
<i>Poecile palustris</i> (Linnaeus, 1758)	0	x	x	x	0	0	0	0	x	x	x	x	x	x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87	Nicheur certain ou probable		
<i>Prunella collaris</i> (Scopoli, 1769)	0	0	0	-	x	-	-	-	0	0	-	-		x			Nicheur certain ou probable		
<i>Ptyonoprogne rupestris</i> (Scopoli, 1769)	x	-	-	x	x	x	x	x	-	-	-	-	x	x			Nicheur certain ou probable		
<i>Pyrrhocorax graculus</i> (Linnaeus, 1766)	-	-	-	-	x	-	-	-	-	-	-	-		x			Nicheur certain ou probable		
<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)	-	-	-	-	x	-	-	-	-	-	-	-		x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 64	Nicheur certain ou probable		
<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	x	0	x	0	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 24	Nicheur certain ou probable		
<i>Recurvirostra avosetta</i> Linnaeus, 1758	0	x	0	0	0	0	0	0	x	x	x	x	x	x			Nicheur certain ou probable		
<i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)	x	0	0	0	x	0	0	0	0	0	0	0	x	x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale :	Nicheur certain ou probable		

Nom scientifique	Départements concernés														Critères de détermi-nance départementale			Justifications expertise et CSRPN JDD = Jeu de Données du SINP	Remarques et conditions supplémentaires
	24	33	40	47	64	19	23	87	16	17	79	86	Vulnéra-bilité	Rareté	Exper-tises				
	x				x												retrait 19, 23, 87, 16, 17, 79, 86		
<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 64, 16	Nicheur certain ou probable		
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	0	x	x	0	0	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 19, 23, 87	Nicheur certain ou probable		
<i>Spatula clypeata</i> (Linnaeus, 1758)	0	x	x	0	0	0	x	0	x	x	x	x	x	x			Nicheur certain ou probable		
<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	-	0	0	x	0	-	-	-	x	x	x	x	x	x			Nicheur certain ou probable		
<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)	x	x	x	x	x	0	0	x	x	0	x	x		x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : ajout 47 retrait 23	Nicheur certain ou probable		
<i>Tachybaptus ruficollis</i> (Pallas, 1764)	x	0	x	0	x	x	x	x	0	0	x	0	x	x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : re-trait 86	Nicheur certain ou probable		
<i>Tadorna tadorna</i> (Linnaeus, 1758)	0	0	x	0	0	0	0	0	x	0	x	x		x	x	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : re-trait 17 ajout 16, 79	Nicheur certain ou probable		
<i>Tichodroma muraria</i> (Linnaeus, 1766)	-	0	-	-	x	0	0	0	0	0	0	0		x			Nicheur certain ou probable		
<i>Tringa totanus</i> (Linnaeus, 1758)	-	x	0	-	0	0	0	0	x	x	x	x	x	x			Nicheur certain ou probable		
<i>Turdus torquatus</i> Linnaeus, 1758	0	0	0	-	x	0	0	0	-	0	0	0		x			Nicheur certain ou probable		

**Annexe 3 : Détails des autres espèces non déterminantes ayant donné lieu à expertise**

Nom scientifique	Justifications expertise et CSRPN JDD = Jeu de Données du SINP
<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 24, 64, 17, 86
<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 17, 79, 86
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Ajustement de la menace ex-régionale : non prise en compte du statut de menace VU en PC car les effectifs sont en extension + JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 24, 40, 64, 23, 87, 17, 79
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 79, 86, 64
<i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : 24, 47, retrait 19, 23, 16, 17, 79, 86
<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 24, 40, 47, 64, 19, 23, 87, 16, 79, 86
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 24, 40, 64, 87, 16, 79, 86
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 40, 87, 16, 79, 86
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : 40, retrait 19, 23, 87, 16, 17, 86
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Ajustement de la menace : non prise en compte du statut de menace VU (basé sur les effectifs) du niveau national et du niveau ex-régional en Lim car les effectifs régionaux sont en extension + JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 23, 87, 16, 79, 86
<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 79, 86
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Ajustement de la menace : non prise en compte du statut de menace VU (basé sur les effectifs) du niveau national car les effectifs régionaux sont en extension + JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 87, 17, 79, 86
<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 24, 33, 47, 87, 79, 86
<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 17
<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 24, 19, 23, 87, 17, 79
<i>Corvus monedula</i> Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 33, 40, 23, 87, 17, 79, 86
<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 47, 64, 87, 16, 17, 79, 86
<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 17

<i>Cygnus olor</i> (Gmelin, 1789)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 24, 40, 64, 23, 87, 17, 86
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Ajustement de la menace ex-régionale : non prise en compte du statut de menace VU en Lim car les effectifs sont en extension + JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 40, 64, 19, 87, 16, 17
<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 23, 87, 16, 17, 79
<i>Elanus caeruleus</i> (Desfontaines, 1789)	Ajustement de la menace : non prise en compte du statut de menace VU (basé sur les effectifs) du niveau national car les effectifs régionaux sont en extension + JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 33, 64, 16, 86
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Ajustement de la menace ex-régionale : non prise en compte du statut de menace VU en PC car les effectifs sont en extension + JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 24, 33, 40, 64, 23, 87, 16, 17, 79
<i>Emberiza cirlus</i> Linnaeus, 1766	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : 40, retrait 64, 23, 87, 17, 79
<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 17, 79
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 17, 86
<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 16, 17, 79
<i>Gallinula chloropus</i> (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 64, 23, 87, 17, 79, 86
<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 17, 79, 86
<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 17, 79
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 64, 19, 23, 87, 16, 17, 79, 86
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Ajustement de la menace : non prise en compte du statut de menace VU (basé sur les effectifs) du niveau national car les effectifs régionaux sont en extension + JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 23, 87, 16, 17
<i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 24, 47, 64, 87, 16, 17, 79, 86
<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 64, 23, 87, 16, 17, 79
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 17, 79, 86
<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 17, 79, 86
<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 40, 87, 16, 79, 86
<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 16, 17
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 17
<i>Phasianus colchicus</i> Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 24, 47, 64, 23, 87, 16, 79
<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 17, 79, 86

<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 47, 64, 19, 23, 87, 16, 17, 79, 86
<i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot, 1819)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 64, 19, 87, 16, 17, 86
<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1817)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 16, 17, 79, 86
<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 17, 86
<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 17, 79, 86
<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 47, 23, 87, 17, 79, 86
<i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 47, 23, 87, 16, 17, 79, 86
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 16, 17
<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Ajustement de la menace : non prise en compte du statut de menace VU (basé sur les effectifs) du niveau national car les effectifs régionaux sont en extension + JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 47, 19, 17, 79, 86
<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 23, 87, 79, 86
<i>Streptopelia decaocto</i> (Frivaldszky, 1838)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 87, 17, 86
<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : 33 retrait 40, 47, 19, 23, 87, 16, 79, 86
<i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : 33, 40 retrait 19, 23, 16, 17
<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 16, 17, 79
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 64, 19, 23, 87, 16, 17, 79
<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 16, 17, 79
<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 16, 17
<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 17, 79, 86
<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 19, 23, 87, 16, 79, 86
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Ajustement de la menace ex-régionale : non prise en compte du statut de menace VU en PC car les effectifs sont en extension + JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 24, 33, 40, 64, 19, 87, 79
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	JDD incomplet, ajustement rareté départementale : retrait 64, 23, 87, 16, 17, 79, 86